

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

4<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2011

Séance du 27 juin 2011

CG 11/4<sup>ème</sup>/III-01

*L'an deux mil onze, le 27 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéréilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié ;*

*Absent(s) : /*

### POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE DE COLLEGES

Je souhaite, à l'occasion de cette session, faire un point succinct sur notre politique départementale en matière de collèges.

#### A – FONCTIONNEMENT

##### **Dotation de fonctionnement de la Cité Scolaire de Moissac (article 655114 – sous-fonction 221)**

- Rappel des crédits inscrits en 2011.....6 500 €
- Crédits supplémentaires demandés.....**89 500 €**

Je vous rappelle que nous avons approuvé, lors de la Décision modificative N ° 1 de 2009, la convention de gestion entre la Région Midi Pyrénées et le Département de Tarn-et-Garonne relative à la Cité Scolaire François Mitterrand à Moissac.

Nous avons été saisis par la Région, d'une demande de participation financière concernant la gestion des personnels techniques territoriaux.

Cette répartition est calculée conformément à notre convention et il ressort que le Département devra participer à hauteur de **84 500 €**. A cet effet, un avenant nous sera prochainement proposé.

Par ailleurs, cette convention fixe, chaque année, par avenant le montant de la participation du Département aux frais d'assurance du collège inclus dans la Cité Scolaire.

La Région vient de nous informer que le montant de la prime d'assurance pour notre collectivité devrait s'élever à 11 500 € au titre de 2011. Compte tenu de ces éléments, je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit complémentaire de **5 000 €**.

## **B – INVESTISSEMENT**

### **1 – Travaux annuels**

Dans l'ensemble, toutes les opérations votées lors du budget primitif de 2011 seront réalisées durant les **prochaines vacances d'été**. Je vous invite à consulter l'annexe 1 qui recense la programmation des travaux annuels de 2011 dont le montant global s'élève à **959 000 €** (sans les travaux divers et les interventions urgentes).

#### **Programme annuel de travaux d'entretien**

Afin de permettre un accueil plus confortable pour les élèves du collège Vercingétorix à Montech à la prochaine rentrée, il est souhaitable d'aménager une salle de cours au rez-de-chaussée dans une zone inexploitée actuellement.

Je vous propose donc une augmentation de l'autorisation de programme 2011 de **12 000 €** sur l'article 231.312 – 221 avec la ratification d'un crédit de paiement correspondant.

#### **Programme annuel de travaux à thèmes**

##### ***Maintenance du clos et du couvert :***

Les programmes de travaux ont été lancés conformément aux procédures en vigueur et, à l'occasion de cette décision modificative, il y a lieu de procéder à un transfert de crédits de paiement, dans le cadre du programme annuel de travaux à thèmes pour la maintenance du clos et du couvert, au vu du résultat des appels d'offres.

Afin de mener à bien ces opérations, je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit de paiement de **26 082 €** sur l'article 231.7.312 – 221

### ***Entretien des logements de fonction***

Lors du vote du budget primitif de 2011, une autorisation de programme de 25 000 € a été adoptée pour l'entretien des logements de fonction dans les collèges reçus à disposition du Département.

Au vu des changements des équipes de direction connus à ce jour dans plusieurs établissements, il convient de prévoir un complément budgétaire pour une remise en état de certains logements de fonction.

Je vous propose donc une augmentation de l'autorisation de programme 2011 de **10 000 €** sur l'article 231.7.312 – 221 avec la ratification d'un crédit de paiement correspondant.

### **Interventions urgentes**

Lors du vote du budget primitif de 2011, une autorisation de programme de 24 000 € a été adoptée pour les interventions urgentes.

Au vu du solde de cette ligne je vous propose, afin d'anticiper d'éventuelles interventions imprévues, de prévoir une augmentation de l'autorisation de programme 2011 de **13 000 €** (3 000 € sur le 231.312 - 221 et 10 000 € au 231.7312 - 221 avec inscription des crédits en 2011).

## **2 - Travaux pluriannuels**

### **Programme prévisionnel d'investissement** (article 2382 - sous-fonction 221)

Lors de chaque session, je souhaite faire un point sur le **Programme Prévisionnel d'Investissement 2003-2012**, qui représente plus de 27 millions d'euros. A l'occasion de cette décision modificative, je vous invite à consulter l'annexe 2 qui recense l'ensemble des opérations relatives à ce programme et fait apparaître le phasage, l'état d'avancement et le coût.

### **Collège Jean Lacaze à Grisolles** (article 2313126 - sous-fonction 221)

Lors du budget primitif de 2011, nous avons validé l'avant-projet-sommaire concernant la mise aux normes de la zone demi-pension et du bâtiment Alti au collège Jean Lacaze à Grisolles.

La Direction du Patrimoine et de l'Immobilier est chargée de la maîtrise d'œuvre et a pour objectif de démarrer les travaux dans le courant du dernier trimestre 2011.

Par conséquent, je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit de paiement de **350 000 €**

### **3 - Équipements**

Équipement **mobilier**  
(article 21841 - sous-fonction 221)

#### *1er équipement scolaire*

Dans le cadre du budget primitif de 2011, une opération a été votée pour la réfection des sols de la salle de sciences du collège Jean Rostand à Valence d'Agen. Or, il a été constaté que les paillasses existantes sont en très mauvais état ; il convient donc de prévoir le remplacement de ces équipements.

A cet effet, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2011 de **30 000 €** et de prévoir les crédits de paiements en 2012.

**Matériel et outillage technique**  
(article 2157 - sous-fonction 221)

#### *Matériel de cuisine*

Comme pour les travaux, les opérations d'équipements ont été lancées conformément aux procédures en vigueur. Or, suite à l'ouverture des plis, il ressort un dépassement de l'autorisation de programme pour le matériel de cuisine.

Par conséquent, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2011 de **9 000 €** et d'inscrire les paiements correspondants.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ce rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan succinct des opérations menées en direction des collèges publics au titre du programme annuel de travaux d'entretien, de travaux à thèmes et du programme prévisionnel d'investissement ;
- Ratifie un crédit de 89 500 € répartis comme suit concernant la ligne budgétaire article 655114 - sous-fonction 221 (dotation de fonctionnement de la Cité Scolaire de Moissac) :
  - 84 500 €..... participation financière concernant la gestion des personnels techniques territoriaux
  - 5 000 €..... prime d'assurance
- Ratifie un crédit de 350 000 € concernant la ligne budgétaire article 2313126 - sous-fonction 221 pour l'opération de réhabilitation de la zone demi-pension et bâtiment Alti au collège Jean Lacaze à Grisolles dont les travaux devraient démarrer au dernier trimestre 2011 ;
- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 231312 - sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges propriété du département), une augmentation de l'autorisation de programme 2011 de 15 000 € répartis comme suit avec ratification des crédits de paiement correspondants :
  - 12 000 € ..... aménagement d'une salle de cours au collège de Montech
  - 3 000 €..... interventions urgentes
- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 2317312 - sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges reçus à disposition du département), une augmentation de l'autorisation de programme 2011 de 20 000 € avec ratification d'un crédit de paiement de 46 082 € :
  - 10 000 € ..... entretien des logements de fonction
  - 10 000 €..... interventions urgentes

- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 21841, sous-fonction 221 (dépenses d'équipement pour les collèges publics – 1er équipement scolaire), une augmentation de l'autorisation de programme 2011 de 30 000 € avec inscription des crédits de paiement en 2011 (réfection des sols de la salle de sciences au collège Jean Rostand à Valence d'Agen) ;
- Approuve, concernant la ligne budgétaire article 2157, sous-fonction 221 (matériel et outillage technique), une augmentation de l'autorisation de programme 2011 de 9 000 € avec inscription des crédits de paiement en 2011 (matériel de cuisine).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE**  
**EN MATIÈRE DE COLLÈGES**

---

**A N N E X E 1**

Le Président,

COLLEGES 959 000 €	TRAVAUX D'ENTRETIEN 173 000 €	SECURITE-HYGIENE 188 000 €	½ PENSION INTERNAT 56 000 €	CHAUFFERIE 8 000 €	ACCESSIBILITE HANDICAPES 10 000 €	LOGEMENTS DE FONCTION 76 000 €	MAINTENANCE CLOS ET COUVERT 392 000 €	ENTRETIEN COURS 56 000 €
Beaumont-de-Lomagne T. Despeyrous							Remplacement menuiseries extérieures du réfectoire	
Castelsarrasin Flamens	Réfection peinture bât. «maternelle» 1er étage Aménagement local stockage cuisine Réfection des couloirs	Mise aux normes alarme incendie Rénovation infirmerie			Mise aux normes ascenseur	Mise en place VMC logement gestionnaire		
Castelsarrasin Jean de Prades	Mise en place support vidéo projecteur	Mise en place de gâches électriques				Réfection logement gestionnaire		
Caussade Pierre Darasse							Remplacement menuiseries bât. ½ pension	Mise en place clôture
Grisolles Jean Lacaze	Création local rangement Mise en place de grilles de ventilation cages d'escaliers	Réfection portes coupe-feu				Installation porte alu logement Principal		
Labastide-St Pierre J.J Rousseau	Rénovation sols rez-de-chaussée Remplacement faux plafonds	Mise aux normes électriques Remplacement de portes coupe-feu Mise en place d'une alarme anti-intrusion	Mise en place de grilles d'évacuation			Rénovation loge- ments Principal et Concierge	Remplacement menuiserie Mise en place de stores Travaux d'étanchéité	
Lafrançaise Antonin Perbosc	Création local archives dans le garage						Mise en place de volets roulants	
Lauzerte Pays de Serres		Mise en conformité installation gaz					Mise en place de volets roulants au rez-de- chaussée Bât. Externat	Mise en place portails et clôtures
Moissac F. Mitterrand		Aménagement bloc préau sanitaires Mise en place portes coupe-feu						Eclairage cour
Montauban Azana								
Montauban Ingres							Rénovation toiture	
Montauban Jean Jaurès	Mise en place VMC atelier-lingerie Rénovation sol de l'infirmerie	Mise aux normes labo sciences	Mise aux normes cuisine				Rénovation toiture bât. 82	
Montauban O. de Gougès		Sécurisation de l'accès arrière du collège	Création local poubelle	Remplacement Chaudière des logements			Remplacement menuiseries bât. administration Réfection étanchéité bât. Socio-culturel	Eclairage cour
Montech Vercingétorix	Ventilation des vides sanitaires							
Négrepelisse J.H. Fragonard					Mise aux normes ascenseur		Remplacement de stores	Création abri vélos
St Antonin Noble Val P. Bayrou		Remise en état portes coupe-feu						
Valence d'Agen Jean Rostand	Création foyer élèves Rénovation sols physiques et labo	Aménagement et rénovation sanitaires extérieurs					Remplacement menuiseries logements	

## ANNEXE 2

CG11/4ème/III-01ann2

PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2003-2012  
TABLEAU RECAPITULATIF APRES REAJUSTEMENT DM1 2011

ANNEES COLLEGES		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	TOTAUX
T. Despeyrous Beaumont de Lomagne	I	560 000 € A+E (1 <sup>ère</sup> )	1 327 226 € A+E (2 <sup>ème</sup> )	890 000 € DP (1 <sup>ère</sup> )	750 000 € E (1 <sup>ère</sup> )	600 000 € DP (2 <sup>ème</sup> )	-	100 000 € CH	800 000 € E (2 <sup>ème</sup> )	360 000 € P	5 387 226 €
	II	560 000 € Soldé	1 327 226 € Soldé	890 000 € Soldé	270 727 €	521 138 €	-	-	-	-	
Flamens Castelsarrasin	I	-	84 881 € SA	-	-	202 000 € DP	-	-	-	-	286 881 €
	II	-	84 881 € Soldé	-	-	194 000 €	-	-	-	-	
J. de Prades Castelsarrasin	I	-	120 584 € CH	-	-	159 999 € E+T+S	-	1 760 000 € E	-	-	2 040 583 €
	II	-	120 584 € Soldé	-	-	149 111 €	-	7 900 €	-	-	
Pierre Darasse Caussade	I	379 000 € I	440 000 € C	767 907 € A+E (1 <sup>ère</sup> )	500 000 € E (2 <sup>ème</sup> )	450 000 € E (3 <sup>ème</sup> )	728 000 € S	-	-	-	3 264 907 €
	II	379 000 € Soldé	440 000 € Soldé	767 907 € Soldé	500 000 € Soldé	418 040 €	393 880 €	-	-	-	
Jean Lacaze Grisolles	I	-	-	371 749 € E (1 <sup>ère</sup> )	447 749 € E (2 <sup>ème</sup> )+C	500 000 € A	-	-	200 000 € P	-	1 519 498 €
	II	-	-	371 749 € Soldé	447 749 € Soldé	475 000 €	-	-	-	-	
J.J. Rousseau Labastide St Pierre	I	456 702 € DP	-	207 803 € SA	-	-	-	-	-	-	664 505 €
	II	456 702 € Soldé	-	207 803 € Soldé	-	-	-	-	-	-	
A. Perbosc Lafrançaise	I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NEANT
P. de Serres Lauzerte	I	-	-	459 800 € E (1 <sup>ère</sup> )	310 000 € E (2 <sup>ème</sup> )	490 000 € E (3 <sup>ème</sup> )	203 000 € E (4 <sup>ème</sup> )	250 000 € A	-	430 000 € I	2 142 800 €
	II	-	-	459 800 € Soldé	310 000 € Soldé	490 000 € Soldé	20 415 €	-	-	-	

ANNEES COLLEGES		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	TOTAUX
F. Mitterrand Moissac	I	-	-	-	-	-	-	-	420 000 € CH + S	800 000 € F	1 220 000 €
Ingres Montauban	I	-	-	-	-	-	243 000 € DP	-	-	-	243 000 €
	II	-	-	-	-	-	222 906 €	-	-	-	
J. Jaurès Montauban	I	-	-	-	-	929 701 € E	-	-	-	532 000 € N (*)	1 461 701 €
	II	-	-	-	-	902 729 €	-	-	-	-	
O. de Gouges Montauban	I	912 000 € DP+C	-	910 000 € E (1 <sup>ère</sup> )	792 000 € S	1 746 316 € E (2 <sup>ème</sup> )	-	850 000 € E (3 <sup>ème</sup> )	850 000 € A+E (4 <sup>ème</sup> )	670 000 € E (5 <sup>ème</sup> )	6 730 316 €
	II	912 000 € Soldé	-	910 000 € Soldé	792 000 € Soldé	1 652 976 €	-	-	-	-	
J.H Fragonard Nègrepelisse	I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NEANT
Pierre Bayrou St Antonin	I	88 110 € F (1 <sup>ère</sup> )	213 988 € CH+F (2 <sup>ème</sup> )	-	-	144 998 € F (3 <sup>ème</sup> )	485 999 € E (1 <sup>ère</sup> )	-	960 000 € E (2 <sup>ème</sup> )+DP	240 000 € I	2 133 095 €
	II	88 110 € Soldé	213 988 € Soldé	-	-	144 724 €	87 105 €	-	-	-	
J. Rostand Valence Agen	I	166 000 € DP	120 584 € CH	-	-	-	364 999 € C+DP	-	-	-	651 583 €
	II	166 000 € Soldé	120 584 € Soldé	-	-	-	346 800 €	-	-	-	
<b>TOTAUX</b>	<b>AP</b>	<b>2 561 812 €</b>	<b>2 307 263 €</b>	<b>3 607 259 €</b>	<b>2 799 749 €</b>	<b>5 223 014 €</b>	<b>2 024 998 €</b>	<b>2 960 000 €</b>	<b>3 230 000 €</b>	<b>3 032 000 €</b>	<b>27 746 095 €</b>

#### Nature des travaux

**A** = Administration  
**C** = Couverture-Etanchéité  
**CH** = Chaufferie  
**DP** = Bâtiment demi-pension  
**E** = Externat  
**F** = Façade  
**I** = Bâtiment internat  
**N** = Bâtiment neuf  
**P** = Parking et cours  
**SA** = Sanitaires  
**S** = Bâtiment Segpa  
**T** = Bâtiment Technologie

#### Légende

**I** = Programme  
**II** = Point financier à ce jour

**Réalisé**  
**En cours**  
**Non réalisé**

Le Président,

(\*) En fonction de l'évolution des effectifs lors de la prochaine rentrée, nous étudierons la nécessité de cette opération